

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

STABILISATION DES BERGES



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom	Prénom		
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone (1)	Téléphone (2)	Courriel	

DOCUMENTS À PRODUIRE

- | | |
|---|---|
| ☐ Formulaire de demande rempli et signé | ☐ Attestation du professionnel qui a réalisé les plans de stabilisation ou de réparation de l'ouvrage de stabilisation que les travaux effectués sont conformes aux plans soumis |
| ☐ Preuve de résidence | ☐ Preuve de plantation des arbustes et des arbres (photos) |
| ☐ Copie de la facture de l'entrepreneur, possédant une licence RBQ valide si requis par la Loi, qui a effectué les travaux | |

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être propriétaire d'un terrain riverain qui a un usage résidentiel;
- S'être préalablement procuré un permis pour effectuer les travaux;
- Les travaux doivent être d'une valeur minimale de 5 000 \$, excluant les honoraires professionnels de réalisation des plans;
- Les plans des travaux doivent être élaborés par un professionnel tel un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, un biologiste ou tout autre professionnel permettant d'assurer la conformité des travaux effectués.

Une végétalisation de l'ouvrage de stabilisation, à l'intérieur de la bande riveraine, doit être faite selon les modalités suivantes :

- Plantation d'arbustes à une distance maximale de 1 mètre centre à centre, sur une largeur minimale de 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux ou du haut de l'ouvrage de stabilisation;
- Plantation d'arbres à une distance maximale de 5 mètres centre à centre à l'intérieur de la bande riveraine;
- Une ouverture d'une largeur maximale de 5 mètres donnant accès au plan d'eau peut être aménagée, si une telle ouverture n'est pas déjà présente sur le terrain et que la pente du talus est inférieure à 30 %. Dans le cas contraire, l'accès à l'eau ne peut se faire que par l'aménagement d'un sentier sinueux ou la construction d'un escalier sur pilotis.

JE M'ENGAGE à respecter les détails de la subvention pour laquelle je fais la présente demande de remboursement et j'autorise un représentant de la Ville à visiter les lieux pour valider la conformité de la demande. **J'ATTESTE** que la subvention demandée est utilisée pour une résidence située sur le territoire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Signature

Date

	—		—	
JJ		MM		AAAA

En personne ou par la poste :

Par courriel :

Par télécopieur :

1900, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7W 1G4

ligneverte@ndip.org

514 453-3477